

Du Tenten à la Migaronne

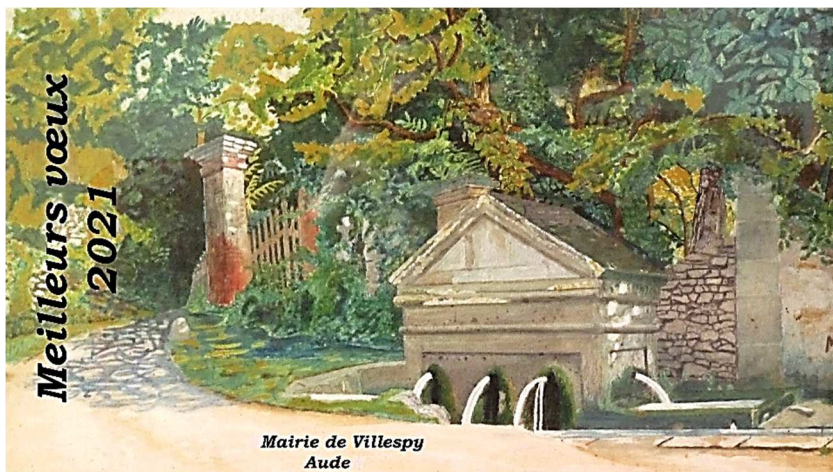


Commune de Villespy

Trimestriel : janvier – février – mars 2021

Edito

Exceptionnellement, l'année 2021 ne débutera pas par une cérémonie des vœux, l'équipe municipale a fait le choix de vous envoyer une carte de vœux, avec des mots d'espoir. Nous profitons de ce premier bulletin pour vous réitérer nos vœux.



*Madame le Maire
et les membres du conseil municipal
vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle
année.*

*Que tous vos souhaits se réalisent
Que cette année soit en tout point exquise
Que nous soyons tous ouverts d'esprit et tolérants,
respectueux à chaque instant
Que le temps qui passe nous apprenne à devenir
meilleurs.
Qu'il nous amène de nouvelle raison d'espérer
Qu'il nous enseigne que tout peut recommencer*

N°25

Mairie de Villespy

04 68 94 21 16

mairie.villespy@wanadoo.fr

Site : www.villespy.fr

En raison de l'absence de la secrétaire de mairie titulaire, merci de consulter les horaires affichés à la porte de la mairie ou téléphonez pour avoir des informations.

Agence postale communale

04 68 94 20 00

du lundi au vendredi :

9h - 12h

Samedi : 9h - 11h30

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07

Carlipa : 04 68 94 24 33

Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères

Ramassage mercredi matin

Boucherie Bareil

vendredi : 9h-12 ; 15h-19h

samedi : 9h-12h

Epicerie ambulante

jeudi après-midi

Laiterie EARL Moundy

jeudi matin

Pizza Hervé

jeudi soir : 06 24 92 27 63

Poissonnier

Vendredi 10h20

Les deux cloches

Les cloches dont il va être question dans cet article, en deux volets, rythment la vie de notre village depuis de nombreuses décennies, voire, pour la plus ancienne, de nombreux siècles. Elles font tellement partie de notre quotidien que plus personne, ou presque, ne leur prête attention. L'une d'elle, pourtant fait l'objet de soins attentionnés de la part de notre employé municipal qui chaque semaine en remonte patiemment le mécanisme afin qu'elle n'interrompe la mesure de notre temps. Il s'agit bien sûr de l'Horloge qui trône au-dessus de la

porte d'entrée féodale du village, côté cers, et si bien illuminée pour les Fêtes.

La seconde, plus discrète, bien que plus visible au-dessus du toit de la sacristie de notre église paroissiale, est aussi digne d'intérêt ; son implantation bien plus récente que la première ne doit plus évoquer de souvenirs au commun des paroissiens. Nous l'appellerons « la Jeanne » et vous comprendrez pour quoi dans le second volet de cette évocation.

1^{ère} volet : L'horloge

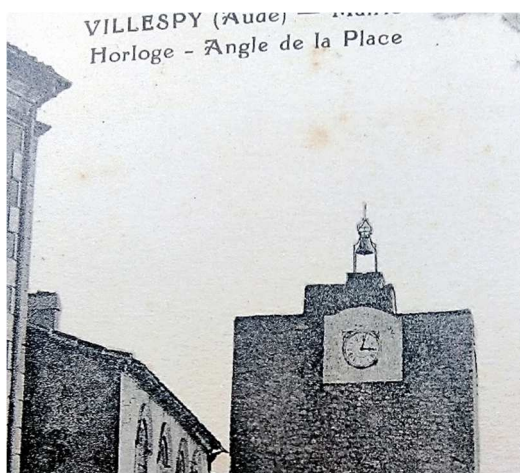
I - La cloche

Le 8/12/1777, le conseil politique de Villespy présidé par le Sieur Embry-Rigou fils bourgeois, procédant avec l'autorisation de l'Intendant, délibère pour accepter le devis proposé par l'entrepreneur Pierre Barthe, ménager de Lasbordes, pour faire les réparations à l'église, au cimetière, à la maison presbytérale et à l'horloge, comprenant notamment « la refonte d'une petite cloche, la remettre en place, de même grosseur et épaisseur ». Le tout pour la somme de cinq cents francs. [affaires communales de Villespy, vue 95]

La cloche qui surmonte la porte de l'horloge est datée de 1779, c'est l'année où elle a été fondue, pratique courante chez les fondeurs, soit deux ans après la commande.

Claude Seyte, aidé de Paul Mas, dans son étude sur Les cloches de l'Aude (2009), aimablement signalée par Claude Robion, chef de service aux archives départementales de l'Aude, écrit : « Nous

considérons que cette cloche a un caractère laïc plus que religieux pour des raisons qui concernent l'aspect physique et les circonstances. Sur le 1^{er} plan, la cloche est de petite taille et d'un faible poids. La cloche a été commandée par la collectivité et non pas par le clergé.



L'épigraphie et la décoration (croix fleur de lysée et pattée, cordonnets sur différents niveaux notamment à la gorge et la panse) n'est pas contradictoire. Les consuls sont nommés par l'Evêque [seigneur de Villespy]. »

L'auteur indique que les décorations sont tout à fait typiques des Joly, fondeurs de cloches à Limoux durant les XVII^{ème} et XVIII^{ème}

siècles et qui avaient déjà fondu la cloche de 1683 de la porte de la ville. Celle qui visiblement a été refondue et estampillée 1779. Son diamètre est de 31 cm et sa hauteur de 37 cm. Elle sonne en DO 5, pour les connaisseurs.

II -Le mécanisme - Source de complications.

En 1835 déjà

Le 8 février, lors d'une séance du Conseil municipal, Jean Jammes dit que plusieurs habitants de la commune s'étaient transportés chez lui pour le charger de demander l'achat d'une horloge neuve.

Le village « ne possède depuis longtemps qu'une vieille horloge qui ne peut plus servir et qui n'est même plus susceptible d'être réparée, et la généralité des habitants demande avec instance qu'on la remplace », le conseil municipal présidé par François Escande, maire, décide alors de faire l'acquisition d'une nouvelle.

Le sieur Sandragné, serrurier de Bram, approché pour cela, en propose une pour le prix de 500 francs. La commune y affecte le produit d'un terrain communal vendu à hauteur de cette somme l'année précédente, argent placé alors en rente sur l'Etat. La Préfecture s'opposant, à ce changement d'affectation, le dossier ira jusqu'au Ministère de l'Intérieur, par l'entremise du député, et le 17 juin 1836, Louis-Philippe, Roi des Français, en la personne du secrétaire général du ministère de l'intérieur, signe un décret « autorisant la commune de Villespy à employer à l'achat d'une horloge publique la somme de 500 francs provenant de la vente d'un terrain communal », présumé « improductif »...

Un an plus tard, le 6 novembre 1836, le Conseil « voulant aviser aux moyens de consolider la cloche de l'horloge qui se trouve suspendue par des barres de fer entièrement usées et qui finiraient par laisser tomber la cloche sur le couvert de la tour où elle se trouve, et de là ensuite elle retomberait sur l'horloge » a convenu avec le sieur Sandragné que celui-ci remplacerait les barres de fer par quatre autres de 3cm2, d'un poids de 190 livres de fer. Au-dessus de la cloche il y aura un couronnement de fer d'où partira une flèche terminée par une girouette. Le marteau sera changé à neuf. Il demande pour cela l'anticipation d'un an du

paiement des 500fr, prévu en 1837, 10 fr annuels pour l'entretien et le vieux fer.

Le Conseil, satisfait du travail fait précédemment par l'artisan pour la réalisation de l'horloge qui « depuis environ cinq mois qu'elle est placée [soit en juin 1836], elle n'a pas cessé un seul instant de faire preuve de sa bonté et de sa justesse » est d'accord pour lui confier le chantier et « supplie instamment Monsieur le Sous-préfet et Monsieur le Préfet de vouloir bien donner leur approbation à la dite délibération ». Ce qui fut fait.

Mais, le 12 mars 1837, un autre problème est débattu en Conseil, comment « aviser aux moyens de démolition et reconstruction des murs de la tour de l'horloge qui menacent ruine » ? Il y a urgence car on a été obligé d'enlever l'horloge de crainte qu'elle ne fût emmenée par le mur. En avril le mur est déjà en partie démoli. Pour payer un acompte à l'entrepreneur chargé des réparations, on va sacrifier les deux ormeaux se trouvant sur le sol communal, pour la somme de 46, 26 fr.

Après ces péripéties, les villespinois seront tranquilles au moins jusqu'aux années 1880 où la municipalité Salvetat fait voter les émoluments destinés au « monteur » de l'horloge, 30 francs. En 1835 ils s'élevaient à 10 fr.

(a suivre)
Jean-Pierre Barès (2021)

Quoi de neuf au village

Aire de collecte des déchets de Villesplas

Le transformateur en haut de l'allée des platanes au hameau de Villesplas ayant été retiré, nous avons profité du dernier passage du camion de ramassage de verre pour déplacer le récupérateur et l'installer sur l'aire de collecte des déchets.

Cette aire est maintenant complète.



APAJH

Depuis le 13 janvier, l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés intervient pour nettoyer les rues de notre commune. Nous avons signé un contrat avec leur service « espace vert » pour 24 passages par an. Ce contrat nous engage pour un an et il est modulable en fonction de nos besoins.

Afin d'être le plus réactif possible, nous tenons également à continuer notre collaboration avec l'association « Emploi et Partage » qui intervient depuis plusieurs années sur la commune.

Aménagements

Depuis de très nombreuses années et malgré tous nos courriers ou articles dans les bulletins précédents, nous sommes toujours confrontés au non-respect des consignes, que ce soit pour le tri sélectif ou les poubelles ménagères.

L'année 2020, avec peut-être l'impact du confinement, a vu cette situation s'aggraver.

Pour faire face à tous ces problèmes, le conseil municipal a décidé d'aménager des aires de tri et de dépôts de déchets ménagers sur la commune.



La première a été mise en place Hameau de Villesplas, la prochaine sera installée sur l'ancien « terrain de tennis ».

A cet effet, une dalle le béton a été coulée, début février. L'agent technique, Monsieur Philippe Eychenne, va y réaliser une structure équivalente à celle de Villesplas. Une fois cette structure terminée, les containers du secteur y seront regroupés.

Une autre partie de cet ancien terrain de tennis sera ouverte au stationnement des véhicules légers. Dans l'attente d'un réaménagement complet de cet espace.



Travaux sur la voirie intercommunautaire

La communauté de commune « Piège Lauragais Malepère » vient de réaliser des travaux de voirie sur notre commune, du hameau de Fontorbe à Carolis le Bas.

Tous les ans, les priorités de travaux de voirie sont fixées par la CCPLM, en collaboration avec chaque commune de la communauté.



Travaux atelier communal



Le réaménagement de l'atelier communal continue.

Notre agent vient de terminer le local sanitaire : toilettes, douche et lavabo avec eau chaude. Nous avons mis aux normes les sanitaires de l'atelier communal, afin que notre agent ainsi que les intervenants puissent avoir à leur disposition toutes les commodités nécessaires lors de leurs interventions.

Le seuil béton du deuxième portail a été coulé. Il ne reste plus qu'à mettre le portail en place et notre atelier sera un peu plus sécurisé.

Hameau de Fontorbe

La numérotation des maisons, débutée il y a plusieurs années, continue. Fontorbe étant devenu un hameau où le nombre d'habitants augmente (sept feux), il était devenu indispensable d'attribuer des numéros aux habitations.

C'est chose faite.

La Mairie en a profité pour marquer également l'entrée par un panneau, ce qui permettra aux facteurs remplaçants et aux livreurs de trouver plus facilement les destinataires de missives ou de colis.



Plantations au terrain communal

Les plantations continuent, impulsées par la même équipe municipale.

Cette fois la Pépinière Départementale a fourni de jeunes arbres pour les planter autour du terrain communal.

C'est une bonne partie du conseil municipal aidée de quelques bénévoles, de tous âges, qui se sont mis au travail.



Divagation des chiens et déjections canines, un sujet qui fâche

Encore et toujours des problèmes de divagation de chiens et de déjections canines dispersées dans le village.

Que faut-il faire pour que cela cesse ?

Depuis plus de vingt ans les conseils municipaux successifs se sont penchés sur la question. Des affichages ont été faits, des circulaires ou des courriers ciblés envoyés sans résultat.

Certains propriétaires de chiens les lâchent seuls dans les rues pour qu'ils aillent faire leurs besoins ou les laissent divaguer une bonne partie de la journée.

D'autres les sortent en laisse, les regardent se soulager et laissent les excréments sur place.

Comment peut-on agir ainsi sans le moindre souci collectif ?

Est-il agréable de circuler, à pied, dans le village, les yeux rivés au sol pour être certain de ne pas dérapier sur une crotte de chien ?

Faut-il en venir à la verbalisation ?

Jusqu'à présent cette solution a toujours été repoussée, pensant que le bon sens l'emporterait,

mais aujourd'hui, peut-être n'y a-t-il pas d'autres solutions.

Il semble bon de rappeler, encore une fois, que la divagation des chiens est interdite et que leurs déjections doivent être ramassées par les propriétaires.

Dimanche 14 février, une personne, animée de bonnes intentions, a entrepris de ramasser des

crottes de chien dans le village. Qu'elle en soit remerciée. Hélas, son geste citoyen s'est arrêté là. Ne trouvant certainement pas quoi faire de sa collecte, elle l'a déposée devant la mairie. La prochaine fois, nous lui suggérons de se munir d'un sac et de déposer celui-ci, une fois rempli et fermé, dans une poubelle.

N'a-t-on pas, tous, envie de vivre dans un village propre et agréable ?

Etat Civil

Décès :

Cécile BARDOU, née LALA, le 7 janvier 2021

Guy ARIBAUD, le 10 février 2021

Des nouvelles de l'école

A l'école : la chorale

A l'école de Villespy, tous les jeudis matin, nous faisons chorale avec Maylis.

C'est une musicienne qui nous apprend à bien chanter.

Au début, nous faisons des échauffements : nous nous étirons, nous entraînons notre respiration et nous échauffons notre voix. Si vous venez à l'agence postale à ce moment-là, ne vous inquiétez pas de ces bruits bizarres.

Après, nous chantons les chansons inspirées de l'album "La princesse aux doigts d'or" pour préparer notre spectacle de fin d'année.

A la fin, souvent, nous faisons une écoute musicale pour découvrir de nouveaux instruments.

Nous espérons pouvoir faire ce spectacle sans la covid-19...

Nous vous y invitons avec plaisir. Le spectacle sera gratuit !

Les élèves de la classe de CM1/CM2



Remarque de la maîtresse : les interventions de Maylis sont possibles grâce à la CCPLM (Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère) que nous remercions chaleureusement.

A l'école : projet "Espèces menacées"

Depuis le début de l'année, nous accueillons Josiane Pelouse tous les mois (quand il n'y a pas de confinement...). Elle est animatrice lecture de la médiathèque intercommunale.

Nous avons commencé un projet "Espèces menacées".

Elle nous lit des livres sur les animaux qui sont menacés dans le monde : l'éléphant, l'ours brun, le loup, le manchot, le singe et nous en parlons ensemble.





Jeudi 14 janvier 2021, Sonia Martin est venue en classe. C'est une artiste (graphiste et illustratrice). Avec elle, nous avons fait un animal géant en matière recyclée : un éléphant. Il n'est pas encore fini, nous vous le montrerons dans le prochain bulletin municipal. Nous allons aussi faire une affiche pour présenter cet animal.

Plusieurs classes ont participé à ce projet et nous espérons pouvoir faire une exposition tous ensemble, au mois de Juin, sûrement dans le Parc des Essarts à Bram.



Nous avons aussi regardé un film sur les plastiques que nous jetons et qui se retrouvent dans la mer et qui tuent les animaux des océans.

En conclusion : il faut essayer de produire moins de déchets, surtout en plastique et, si on en a, il faut les recycler.



Le mot de la maîtresse : Ce projet artistique et littéraire a pour but de sensibiliser les enfants à leur environnement (recyclage / déchet / espèces menacées). Il est possible grâce à la CCPLM (Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère).

L'artiste Sonia Martin a fait le constat que les objets abandonnés en pleine nature ont souvent une durée de vie 1000 fois supérieure aux espèces animales. Assez de temps pour que les animaux et les végétaux se noient dans des continents de plastique, de verre ou d'aluminium. Elle a commencé ce projet sur les espèces marines puis l'a étendu aux autres.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur son travail, vous pouvez consulter son site : www.olean-creation.com

A l'école : Projet "Création en Cours"

A partir du mois de mars, nous allons accueillir en classe un artiste en résidence, Colin GRAVOT, qui restera jusqu'au mois de juin à Villespy.

En parallèle de sa création artistique propre (gravure et linogravure), il mènera des ateliers avec les enfants de la classe de CM1 / CM2.

Une exposition devrait avoir lieu à la fin du mois de Juin sur le village pour présenter ces productions.

Vous aurez plus de détails dans le prochain bulletin municipal....

Nous espérons toujours que les associations communales, toutes mises en sommeil à cause de l'épidémie de COVID, pourrons bientôt reprendre leurs activités pour le plus grand bonheur de tous.

Caminam

Les activités de Caminam sont suspendues depuis fin octobre 2020.

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront bientôt de parcourir à nouveau les sentiers de notre belle région en toute insouciance.

Nous mettrons sur notre site

<http://caminam.wordpress.com> la date et les conditions de la reprise dès qu'elles auront été décidées.

ACCA

Actes de vandalisme

C'est avec stupeur et étonnement que nous avons constaté la détérioration du piège à renard.

Ce genre de matériel est utilisé pour protéger les volailles des personnes qui nous le demandent (ce ne sont pas toujours des chasseurs). D'autre part, le renard peut transmettre des maladies aux animaux domestiques (par exemple la gale).

Les piégeurs ont suivi des formations. Ils savent très bien ce qu'ils doivent faire. Aucun piège n'est mortel, la mauvaise prise peut donc être relâchée. L'ACCA de Villespy ne fait pas de battue pour éliminer les renards. Nous laissons faire la nature dans nos bois et dans nos champs et contrairement aux idées reçues, aucune indemnisation n'est versée pour les animaux éliminés.

Le Président, piégeur agréé.

Jeux

Mots Mêlés n° 25

J L N C A L E N D R I E R L
U L R E C H E R C H E R C L
P H O T O G R A P H I E P Z
H G J J D I G C C M Y P V A
H O P Z I L A M P E D A L N
G L S Z M O N T A G N E S O
M C H A P E A U X F T F X R
Z U J V H C H E M I N É E A
B O U G I E S A S K I P E K
M A N T E A U X N I W D I U
N E I G E R E P A S S A G E
G O I Z P D V A L I S E S T
D O U Y O R D I N A T E U R
G C H A T O N A L N N H E K

anorak
calendrier
chaton
lampe
montagne
ordinateur
rechercher
ski
bougie
chapeaux
cheminée
manteaux
neige
photographie
repassage
valises

Le coin du jardinier :

Dans l'attente du printemps il est toujours agréable de voir quelques plantes d'intérieur chez soi. A défaut de mettre le nez dehors avec le temps variable, jardiner à l'intérieur est une bonne alternative.

De plus des études montrent que certaines plantes sont réellement efficaces pour nous aider à

assainir notre foyer : elles purifient l'air, elles atténuent le bruit, elles régulent la température de notre intérieur par exemple.

Un autre avantage reste leur entretien très simple et surtout à portée de main !

A vos gants, prêt, plantez !



En voici quelques-unes : le Ficus (1), le Chlorophytum (2), le spatiphyllum (3), le philodendron (4), le lierre (5), l'aglaonema (6), le kentia (7), le syngonium (8), la sansevière (9), le nephrolepis (10).

Le coin des gourmands :

Le boulaigou

La recette Corrézienne de Laura

Ingrédients pour 4 personnes

- 4 cuillères à soupe de farine
- 4 cuillères à soupe de lait
- 3 œufs
- 1 pincée de sel
- Un peu de sucre

Faire une pâte à crêpes, la verser dans une poêle avec un peu d'huile, à feu doux.

Piquer avec une fourchette en soulevant un peu au fur et à mesure de la cuisson.

Lorsque la pâte est bien prise, recouvrir d'une assiette pour la retourner plus facilement, en prenant soin d'ajouter de l'huile avant de remettre la pâte dans la poêle.

Cuire la deuxième face, couvrir.

Laisser cuire environ 20 minutes à feu doux.

Retourner dans un plat, saupoudrer de sucre.

Variante : Ajoutez des tranches de pommes, de poires, des cerises ou tout autre fruit.

Hummm.....



Aqueste an farem pas Carnaval !

Se i a plan una tradicion en ço nòstre que dura dempuèi longtemps, es de segur lo Carnaval de Limos !

Costuma ancestrala que tira sas originas de la Renaissença o de la fin de l'Edat-Mejana, aquel folclòre que s'èra pas arrestat dempuèi la Segonda Guèrra Mondiala foguèt annulat aqueste an de mercé a la COVID !

Mas d'ont ven aquela tradicion que data « de l'an pebre » ?

D'unas dison que remonta al sègle XIV. I aviá fòrça molins a Limos e los molinièrs vendián lo demai de farina als Aragonèses qu'èran gaire luènh (Rosselhon èra pas encara francès). Passavan pel còl de Sant Loïs en dessus de Quilhan e tornavan las pòchas clafidas de moneda. A lor retorn fasián fèsta !

D'autres dison que los molinièrs festejavan la remèsa de lors redevanças al Monastèri de Prolha (d'ont dependiá la vila a n'aquela epòca), lo jorn de Dimars Gras.

Los unes coma los autres, èron acompanhats de musiciens e traversavan la vila en escampant de dragèas e de farina !

D'aprèp l'istorian Charles Peytavie, originari de Limos, lo document lo mai ancian que tracta d'aquel eveniment data de 1605. Son de còlas de joves musicaires que desfilan plaça del Mercat desfisant l'autoritat. Mas aquela fèsta deviá segon el, remontar mai luènh.

Es en 1763 que pel primièr còp, los joves son desguisats en molinièrs. Tanben dempuèi 1946, la primièra jornada del Carnaval, recampa los representants de las 31 bandas mascats aital. Cal dire qu'aquel mestier èra un dels mai importants de la Capitala de la Blanqueta !

Al sègle XIX, la fèsta va evoluar. De corporations van s'organizar per pagar la musica e far la fèsta. Dempuèi 1876, s'escampa pas mai d'iranges o de dragèas mas de confetis !

Cette année nous ne ferons pas Carnaval !

S'il y a bien une tradition chez nous qui dure depuis longtemps, c'est sûrement le Carnaval de Limoux !

Coutume ancestrale qui tire ses origines de la Renaissance ou de la fin du Moyen-Age, ce folklore qui ne s'était pas arrêté depuis la Deuxième Guerre Mondiale a été annulé suite à la COVID !

Mais d'où vient cette tradition qui date « de Mathusalem » ?

Certains disent qu'elle remonte au XIV^e siècle. Il y avait beaucoup de moulins à Limoux et les meuniers vendaient le surplus de farine aux Aragonnais qui n'étaient guère loin (le Roussillon n'était pas encore français). Ils passaient par le col de St Louis au-dessus de Quillan et revenaient les poches pleines d'argent. A leur retour ils faisaient la fête !

D'autres disent que les meuniers fêtaient la remise de leurs redevances au Monastère de Prouilhe (de qui dépendait la ville à cette époque), le jour de Mardi-Gras.

Les uns comme les autres étaient accompagnés par des musiciens et traversaient la ville en jetant des dragées ou de la farine !

D'après l'historien Charles Peytavie, originaire de Limoux, le document le plus ancien qui parle de cet événement date de 1605. Ce sont des groupes de jeunes musiciens qui défilent place du Marché défiant l'autorité. Mais cette fête devait selon lui, remonter à plus loin.

C'est en 1763 que pour la première fois, les jeunes sont déguisés en meuniers. Aussi, depuis 1946, la première journée de Carnaval, rassemble les représentants des 31 bandes masquées ainsi. Il faut dire que ce métier était l'un des plus importants de la Capitale de la Blanquette !

Au XIX^e siècle, la fête va évoluer. Des corporations vont s'organiser pour payer la musique et faire la fête. Depuis 1876, on ne jette plus d'oranges ou de dragées mais des confettis !

(à suivre)

Entrevista Ch. PEYTAVIE – Independent 2021

Daniel Fabre et Ch. Camberoque, La Fête en Languedoc, Toulouse, éditions Privat, 1977.

Le comité de rédaction :

Jean-Pierre Barès, Karine Derkaoui, Maryse Lala-Laffont, Monique Hodent, Pierre Sélariès, Annie Pillière-Meignotte, Laura Gauthier